



## Formulaire d'inscription Saison 2019/2020

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Sexe :  F  M Date de Naissance :     /     /  
 Première inscription  Renouvellement

**Personnes à contacter en cas d'urgence** : Nom et Numéro de tél

1<sup>ère</sup> personne :

2<sup>ème</sup> personne :

### **A remplir pour la 1<sup>ère</sup> demande ou en cas de changement par rapport à 2018/2019**

Adresse :	
Code postal :	Ville :
Téléphone :	Mail :cf (2)
Statut / Profession :	Société :

### **Pour les mineurs**

<b>PERE</b>	<b>MERE</b>
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Téléphone :	Téléphone :
Adresse mail :	Adresse mail :
Profession / statut :	Profession / statut :
Nom de l'établissement :	Nom de l'établissement :
Je soussigné(e) _____, père, mère ou tuteur de l'enfant _____ (N° SS : _____), autorise, en cas de nécessité, les <b>soins d'urgence</b> (tout acte médical ou hospitalisation le cas échéant) lors de pratique du Hockey sur gazon et en salle. J'autorise également la conduite de mon enfant lors des déplacements effectués par d'autres parents et le personnel du club.	
Le     /     /	Signature :



## Assurances

Votre licence comprend une garantie Responsabilité Civile obligatoire et Assistance, dont vous trouverez les détails dans les notices d'informations téléchargeables en accès libre sur le site internet de la F.F.H. : <http://www.ffhockey.org/jouer-au-hockey/assurance.html>

Le soussigné déclare :

- Avoir été informé de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut l'exposer.
- Avoir reçu et pris connaissance des notices d'informations afférentes aux garanties d'assurances « Individuelle Accident » attachées à la licence F.F. HOCKEY.

## LOI DU 6 JUILLET 1978 « INFORMATIQUE ET LIBERTES »

Les informations recueillies dans le présent formulaire font l'objet d'un traitement informatique géré par la Fédération Française de Hockey et destiné à la délivrance des licences et à toutes opérations, y compris de promotion, liées à l'organisation des compétitions dont elle a la charge. A ce titre, les informations recueillies peuvent être transmises aux organes déconcentrés de la F.F.H., aux clubs affiliés, aux organisateurs de compétitions et aux partenaires de la F.F.H. Conformément à la « Loi Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la F.F.H. par e-mail à [ffh@ffhockey.org](mailto:ffh@ffhockey.org). Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Si ne vous souhaitez pas que vos données soient utilisées par les partenaires de la F.F.H. à des fins de prospection commerciale, veuillez cocher la case ci-contre.

## En tant que joueur du LMHC, je m'engage à

- pratiquer le hockey sur gazon au sein du club dans le respect de ses statuts et de son règlement intérieur (disponible au bureau).
- être bénévole au sein du club pour contribuer à son fonctionnement.
- faire les arbitrages dans l'année, selon les désignations du club ou de la ligue.
- être acteur du mouvement éco-responsable dans lequel le club s'engage, notamment dans la réduction des déchets. Mon premier geste sera de venir avec ma gourde, et de ne pas utiliser de bouteille plastique dans ma pratique du hockey.

Signature du joueur :

- J'accepte par cette adhésion que le Lille Métropole Hockey Club effectue une demande de licence auprès de la Fédération Française de Hockey.
- J'autorise le Lille Métropole Hockey Club à fixer mon image ou celle de mon enfant, et à la reproduire à des fins de communication pour la promotion du club ou du Hockey.

Pièces à joindre au dossier :

- une photo d'identité est à envoyer par mail à [lillehc@gmail.com](mailto:lillehc@gmail.com), en format jpeg avec le nom et prénom en nom de fichier (par défaut, la photo 2018/2019 sera utilisée).
- Un certificat médical de moins de 3 mois, spécifiant la pratique de hockey sur gazon en compétition. Si le certificat de 2018/2019 est en cours de validité, remplir le questionnaire de santé « QS-Sport ».

Le        /        /        Signature du responsable légal, avec mention « lu et approuvé »



## Cotisations

Les cotisations de la FFH sont augmentées de 2€ par licence.

Le LMHC maintient le tarif 2018/2019 pour des licences payées au plus tard le 30 juin.

A partir du 1<sup>er</sup> juillet 2019, l'augmentation de 2€ est appliquée.

Le tarif comprend une paire de chaussettes rouges par joueur(1).

- 25 euros / droit d'entrée au club pour première inscription)
- 327€ Sénior – né en 2000 et avant       202€ Sénior Loisir Hockey
- 277€ Etudiants       277€ : U19 – 2001/2002/2003
- 277€ U16 – 2004/2005       277€ : U14 – 2006/2007
- 252€ U12 – 2008/2009 - cf (6)       252€ U10 – 2010/2011 - cf (6)
- 177€ U8 – 2012/2013 - cf (6)       autre \_\_\_\_\_
- 152€ Jeunes Loisir Hockey - cf (6) (y compris « baby » née en 2014/2015)
- Dons cf (4)      €
- 1,15 € Souscrire les garanties de base individuelle accident (individuelle accident et assistance rapatriement)
- réduction de 2€ Pour toute licence payée à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2019

**Total de mes cotisations :**      €

**Total de mon paiement après réduction cf (5) :**      €

*Les chèques doivent être à l'ordre du Lille Métropole Hockey Club.*

Signature du club pour réception de paiement / Date et signature :

### NOTES EXPLICATIVES

- (1) La tenue vestimentaire du joueur est constituée de 2 maillots, 1 bleu et 1 blanc, et 2 paires de chaussettes, 1 bleue et 1 rouge. Cette année, le club distribue la paire de chaussettes rouges. Le reste de la tenue pourra être obtenue par le club en septembre.
- (2) Les informations essentielles de la vie du club sont envoyés par des mails groupés. Assurez-vous que vous les recevez.
- (3) Une licence loisir donne accès aux entraînements et à toutes les activités du club. Une licence compétition donne accès aux matchs de championnat.
- (4) Le LMHC est une association loi 1901, financé en partie par les dons. Une attestation fiscale pourra être délivrée pour une déduction des impôts.
- (5) Remise de 5% pour deux cotisations dans une même famille.**  
**Remise de 10% pour trois cotisations dans une même famille.**  
**Remise de 20% pour quatre cotisations et au-delà dans une même famille.**
- (6) La ville de Lille propose une aide financière à la licence sportive, pour des enfants de 2 à 11 ans scolarisés en maternelle ou élémentaire. Cette aide s'échelonne sur un Quotient Familial de 1 à 15, pour un montant de 80€ à 10€. Elle est disponible à partir du 13 mai, et dans la limite du budget voté. Adressez-vous au secrétariat du club pour en bénéficier.